

Certification Diplôme approfondi de langue française (DALF)

Présentation

Toutes les épreuves ont été conçues dans la perspective actionnelle du Cadre européen commun de référence pour les langues, qui définit les utilisateurs d'une langue comme des acteurs sociaux ayant à accomplir des tâches (qui ne sont pas seulement langagières) dans des circonstances et dans un environnement donnés, à l'intérieur d'un domaine d'action particulier, personnel, public, éducationnel ou professionnel.

Ces examens reposent sur des savoirs, des savoir-faire, des savoir être et des savoir apprendre, présents dans la compétence à communiquer langagièrément sur les plans linguistique, sociolinguistique et pragmatique. La mise en œuvre de cette compétence dans la réalisation d'activités langagières variées peut relever de la compréhension, l'expression, l'interaction et la médiation.

Ce schéma a conditionné l'élaboration d'examens relevant donc systématiquement pour chaque niveau des quatre compétences, donnant selon les niveaux une place plus ou moins importante à l'interaction et à la médiation. Une note supérieure ou égale à 50/100 est demandée pour obtenir le diplôme.

Infos pratiques :

- > Composante : Centre Universitaire d'Etudes Françaises
- > Type de formation : Formation initiale / continue
- > Lieu :

Contacts

Secrétariat de scolarité

Scolarité CUEF
cuef-scolarite@univ-grenoble-alpes.fr

Contact administratif

Accueil et vie de l'étudiant CUEF
cuef@univ-grenoble-alpes.fr